



ambition FONDS DE
DOTATION
SAINT-DENIS

SOUTENIR

LES PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,
AU SERVICE DES DIONYSIENNES
ET DES DIONYSIENS ET
FAIRE RAYONNER **LE TERRITOIRE**



1 UN TERRITOIRE-MONDE QUI FAIT FACE À DES MUTATIONS SOCIALES ET URBAINES MAJEURES

SAINT-DENIS est au cœur des dynamiques sociales et urbaines du Grand Paris.

Les villes et les quartiers populaires sont le centre du monde de demain : d'ici à 2050, elles devraient représenter 70% de la population mondiale. Saint-Denis est une **ville jeune, diverse, dynamique et riche en histoire millénaire**.

Troisième commune d'Île-de-France avec près de 115 000 habitants en 2022, 45% de sa population a moins de 30 ans. C'est le monde de demain qui s'invente ici !

Avec 120 nationalités représentées, Saint-Denis est une ville-Europe et une ville-monde riche de ses diversités.



ELLE EST AU CŒUR D'UN ESPACE STRATÉGIQUE où l'avenir de la métropole est en train de s'écrire. L'accueil d'événements à forte dimension internationale, comme le Mondial de Rugby en 2023, les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, et la candidature à Capitale européenne de la culture en 2028 sont autant d'atouts pour refonder et améliorer la vie.

LES DÉFIS en termes d'attentes sociétales, de transition écologique et de mutations économiques sont majeurs et appellent plus que jamais à une démarche partenariale forte en faveur de l'innovation sociale.





2 POURQUOI LE FONDS DE DOTATION AMBITION SAINT-DENIS ?

SUSCITER LE MÉCÉNAT en maillant les relations entre les acteurs du territoire, publics et privés, est une condition de **sa valorisation**, de **son rayonnement** et de celles et ceux qui le font.

De nombreuses initiatives, individuelles ou collectives, ont déjà permis d'ériger des savoir-faire, de développer des innovations en faveur du lien social et durable, notamment dans l'accès à la culture, et dans une démarche sociale et solidaire.

Le Fonds a pour objet de **financer toutes actions locales d'intérêt général** visant à accompagner la municipalité et les acteurs associatifs **pour un territoire inclusif, solidaire, émancipateur et durable.**



LE FONDS DE DOTATION AMBITION SAINT-DENIS

est un outil conçu, dans le cadre d'appel à projets, pour développer des actions portées en priorité par les acteurs locaux sur le territoire de Saint-Denis **favorisant de nouveaux équilibres et le rayonnement du territoire**, dans des domaines prioritaires comme l'accès à la culture et à la création pour toutes et tous, le développement des pratiques sportives pour favoriser la santé et l'épanouissement de chacun, et le soutien aux actions de solidarité, notamment en faveur des publics les plus vulnérables (handicap, perte de dépendance, femmes et familles monoparentales notamment), sans que cette liste ne soit exhaustive.

3

LES AXES PRIORITAIRES DE PROGRAMMATION ET D'ACTION DU FONDS DE DOTATION



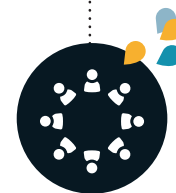
FAVORISER L'INNOVATION SOCIALE

en soutenant des projets en faveur de la solidarité, pour les plus vulnérables, du développement durable et du numérique



DÉVELOPPER LES PRATIQUES SPORTIVES,

en favorisant la santé et l'épanouissement de chacun



DONNER ACCÈS À LA CULTURE

pour toutes et tous, par l'innovation sociale et culturelle



SOUTENIR LA CANDIDATURE DE PERIFÉRIES 2028

au titre de Capitale européenne de la culture 2028

4

SOUTENIR, PAR LE FONDS DE DOTATION, LA CANDIDATURE DE SAINT-DENIS, PLAINE COMMUNE ET LA SEINE-SAINT-DENIS AU TITRE

CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028

En 2028, une ville française sera Capitale européenne de la culture. Après Lille en 2004 ou Marseille en 2013, le territoire de Saint-Denis, de Plaine Commune et de la Seine-Saint-Denis pourrait bien **DEVENIR LA PROCHAINE CAPITALE !**

Parce que périphéries, nous sommes le **cœur battant des métropoles. Parce que ville et territoire monde, jeune et intense, l'avenir de l'Europe s'écrit ici.**



MATHIEU HANOTIN, Maire de Saint-Denis et Président de Plaine Commune, a annoncé le 1^{er} octobre 2021 le lancement de Périphéries 2028, l'association qui porte la candidature de Saint-Denis, de Plaine Commune et de la Seine-Saint-Denis au label "Capitale européenne de la Culture 2028".



5 COMMENT SOUTENIR LE FONDS DE DOTATION AMBITION SAINT-DENIS

LE MÉCÉNAT se définit comme un soutien matériel ou financier apporté à une œuvre ou à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire. Un acte de mécénat prend la forme d'une convention signée entre les parties et n'est pas soumis à la TVA.



Pour les entreprises mécènes :

En tant qu'entreprise mécène, vous bénéficiez de contreparties dans la limite de **25 % de la valeur de votre don** et d'une réduction d'impôt égale à **60 % du montant du don** effectué sous forme financière, en nature ou en compétence et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T. En cas de dépassement de ce plafond, le bénéfice de la réduction peut être reporté sur les cinq années suivantes (loi du 1^{er} août 2003).



Devenir mécène du Fonds de dotation, c'est pouvoir s'engager sur les enjeux de RSE et sur des critères ESG précis, avec le suivi de mesures d'impact sur le territoire dans le cadre des projets soutenus.



Pour les particuliers mécènes :

Les particuliers qui consentent des dons au profit du Fonds de dotation bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu (IRPP) égale à 66% du montant des sommes versées dans la limite de 20% du montant imposable.

CONTACT

POUR TOUTE QUESTION
OU DEMANDE D'INFORMATION :

Joachim PFLIEGER
Directeur

joachim.pflieger@ambitionsaintdenis.fr
+33 6 59 04 60 69

SUIVEZ-NOUS !

www.ambitionsaintdenis.fr

SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



@ambitionsaintdenis

ET PARTAGEZ

#ambitionsaintdenis



FONDS DE DOTATION AMBITION SAINT-DENIS
1, rue de la République 93200 Saint-Denis